Les médiations psychocorporelles à visée thérapeutique auprès des adolescents

MODULE 2 « Ados » : Approche psychomotrice de l'adolescent et du jeune adulte : spécificités techniques et relationnelles

*Ce module 2, **réservé aux psychomotriciens**, s'inscrit dans les suites du module 1, qui aura permis de découvrir ou de réactualiser les éléments théorico-cliniques du processus adolescent.*
Il est centré sur les spécificités de l'approche psychomotrice à l'adolescence et permet de revoir l'ensemble du processus de soins, de l'indication au déroulement du suivi en psychomotricité.

Parcours concourant au développement des compétences des psychomotriciens exerçant auprès d'adolescents.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Compétences visées :

- Mieux **saisir les enjeux des indications**, des **évaluations** et **suivis** en psychomotricité à l'adolescence
- **Réactualiser ses connaissances** sur les différents **tests** étalonnés à l'adolescence et les différentes **méthodes d'évaluation qualitative< ;**
- **Connaître les outils spécifiques** concernant **l'évaluation des troubles des représentations du corps.**
- **Penser des projets d'évaluation** en psychomotricité pour **différents types d'indication**
- Réfléchir à la façon d'analyser, puis de restituer les données du bilan à l'adolescent, à ses parents, aux professionnels
- Elaborer les projets de soins : axes thérapeutiques en fonction des conclusions de l'évaluation, choix des médiateurs et médiations

CONTENU

- **Spécificités du bilan psychomoteur** à l'adolescence : indications, outils, analyse, restitution et orientation
- Indications d'un suivi en psychomotricité à l'adolescence : quels dispositifs de soins proposer ? Avec quels objectifs thérapeutiques ?
- La question du groupe à l'adolescence, du cadre thérapeutique, de l'alliance thérapeutique avec l'adolescent et ses parents, de la distance relationnelle et des implications techniques et relationnelles en fonction des médiations
- Expérimenter et faire expérimenter des pratiques corporelles pouvant être proposées à des adolescents.

Références théoriques *: A. Brun, J-B. Chapelier, M. Corcos, C. Potel, R. Roussillon, D.W. Winnicott...*

MÉTHODOLOGIE et OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle en groupe.
- Validation des attentes des stagiaires.
- Apports théoriques et mises en lien théorico-cliniques.
- Apports techniques et mises en situation pratiques (entretien, épreuves de bilan, exercices pratiques...).
- Analyse et échanges à partir d'illustrations cinématographiques.
- Analyse et échanges à partir de vignettes cliniques apportées par les participants.

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué à la fin de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation ainsi qu'une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : un questionnaire post-formation sera communiqué aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.

Public : Psychomotriciens exerçant auprès d'adolescents.

Durée : 3 jours en 1 session (21 h)

Dates : Du 3 au 5 décembre 2026.

Formatrices :
Bérangère NOIR, Psychologue
Charlotte PAUMEL, Psychomotricienne, experte en psychomotricité MIP-R

Lieu : PARIS (75)

Documents contractuels
Toutes les actions de formation dispensées par S'Pass Formation font l'objet d'une convention de formation.
Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences :
L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Coût de la formation-action :
1060 euros T.T.C. les 3 jours

Rappel *: **Ce module ne peut être effectué qu'après avoir participé au module 1 : « Corps et psychopathologie à l'adolescence ».***

Mis à jour le 7/10/2025